

**DECRET N° 2008- 023 DU 30 JANVIER 2008**

portant ratification de l'Avenant à l'Accord d'Istisna'a signé le 17 avril 2006 entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre du financement complémentaire du Projet d'Extension du Campus Universitaire d'Abomey-Calavi.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT,  
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n°90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 2008-001 du 30 janvier 2008 portant autorisation de ratification de l'Avenant à l'Accord d'Istisna'a signé le 17 avril 2006 entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre du financement complémentaire du Projet d'Extension du Campus Universitaire d'Abomey-Calavi.
- Vu** la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu** le décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu** le décret n° 2008-022 du 29 janvier 2008 chargeant le Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 29 janvier 2008 ;

**DECRETE :**

**Article 1<sup>er</sup>** : Est ratifié, l'avenant de l'Accord d'Istisna'a d'un montant de deux millions trois cent mille (2.300.000) dollars EU soit environ un milliard cent cinquante millions (1.150.000.000) FCFA, signé le 17 avril 2006 entre la République du Bénin et la Banque Islamique de Développement (BID) dans le cadre du financement complémentaire du Projet d'Extension du Campus Universitaire d'Abomey-Calavi dont le texte se trouve ci-joint.

**Article 2** : Le présent décret sera publié Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 30 janvier 2008

Pour le Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, absent, le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale, chargé de l'intérim,

**Issifou KOGUI N'DOURO**

Le Ministre de l'Economie et des Finances,

**Issa Démonlé MOKO**  
Ministre intérimaire

Le Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,

**Vicentia BOCO**

**AMPLIATIONS** : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 HCJ 2 MESRS 4 MEF 4 AUTRES MINISTERES 24 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DGCST-INSAE-IGE 4 BCP-CSM-IGAA 3 UAC-ENAM-FADESP 3 UNIPAR-FDSP 2 JO 1.-